

Avis voté en plénière du 15 janvier 2014

Les zones franches urbaines

Déclaration du groupe environnement et nature

Le CESE a cette fois été saisi sur un champ bien défini : l'utilité de maintenir le dispositif ZFU et les mesures à prévoir pour son évolution ou son remplacement.

La réponse apportée par la section, grâce à la rigueur et la compétence de sa rapporteure Éveline Duhamel, que nous remercions, est aussi précise que la question posée.

À l'origine, la création de ce dispositif répond à la nécessité de redynamiser les quartiers en difficulté, avec l'objectif louable de maintien ou d'accroissement des activités économiques et d'ouverture de ces quartiers sur l'extérieur. La tentative de dresser un bilan précis des ZFU lors de l'élaboration de cet avis a permis de montrer une carence importante en termes d'éléments fiables et chiffrés. Pour ce dispositif, comme pour l'ensemble des politiques publiques, il est essentiel de rappeler la nécessité de préciser les outils d'évaluation des politiques publiques en les inscrivant dans la durée.

Le groupe environnement et nature soutient les pistes proposées dans cet avis, à commencer par celle visant à favoriser une meilleure articulation entre les politiques économiques, urbaines, éducatives, sociales et environnementales, pour allier actions en faveur des lieux et des personnes. La mixité fonctionnelle et la notion de ville globale doivent être encouragées, en rappelant que l'objectif poursuivi doit bien être celui d'un cadre de vie amélioré *via* un réseau de transports de mobilité durable ou la rénovation urbaine, entre autres. L'enjeu n'est pas uniquement d'aider ces quartiers à se maintenir ou à progresser mais de les désenclaver, de les tourner vers l'extérieur. Cela passe forcément par l'intégration à un projet plus large et d'avenir, que constitue la ville durable. En ce sens, la recommandation visant à inscrire ces politiques dans les projets de territoire aurait certainement méritée d'être au centre de l'avis.

Enfin, le groupe environnement et nature ne souhaite pas revenir sur l'ensemble des préconisations et reprend à son compte la recommandation visant à préserver le lien social en stimulant la vie associative dans le domaine éducatif, social, environnemental, culturel et sportif, ainsi qu'en confortant la dimension participative.

Vous l'aurez compris, le groupe environnement et nature est favorable à la pérennisation du dispositif ZFU, à la condition qu'il soit refondé. En espérant que le gouvernement s'inspire largement de cet avis qui nous paraît complet et que le groupe environnement et nature a voté.